

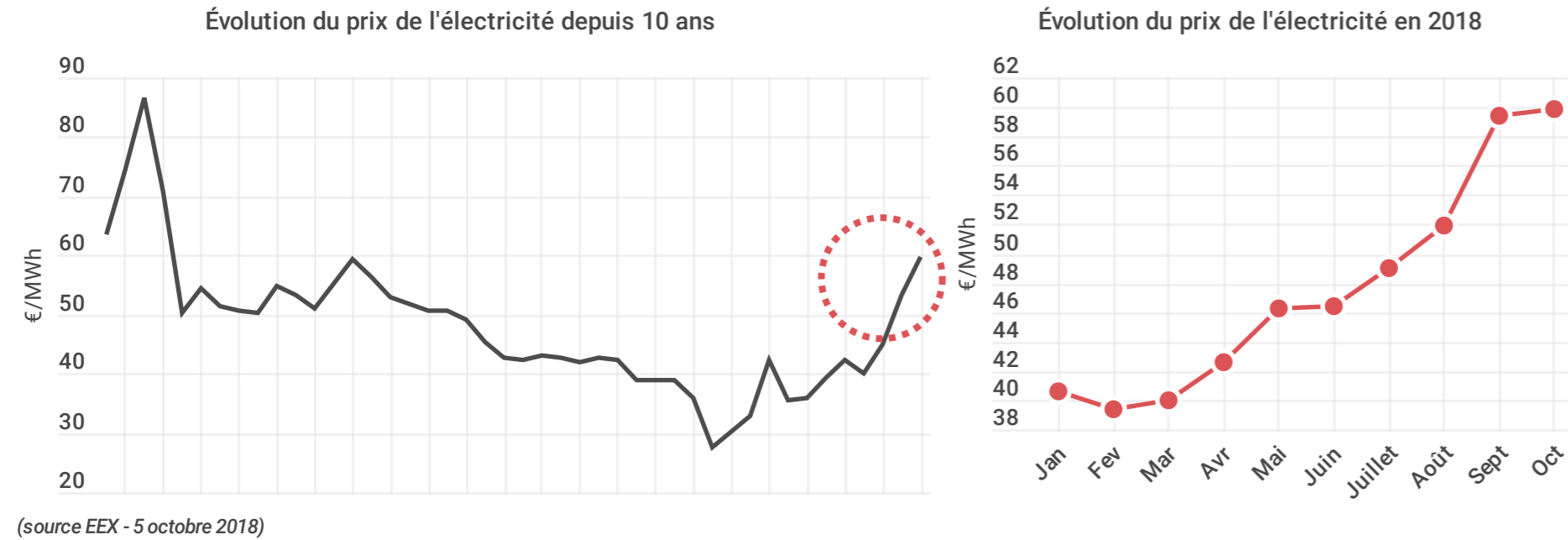
Note d'analyse des prix de l'électricité - Octobre 2018



Nous analysons le marché de l'électricité et décryptons ses tendances, afin de vous accompagner et d'éclairer vos achats d'électricité.



Contexte actuel : tendance haussière



Pétrole, gaz et charbon

Augmentation massive des prix liée aux fortes tensions géopolitiques actuelles et à la demande asiatique.



Volonté politique d'un prix de CO₂ élevé (investissements décarbonés)

Le prix du CO₂ a triplé depuis fin 2017. Or, +1€/tonne de CO₂ = +0.5€/MWh sur le prix d'électricité.



Incertitude du marché face au nucléaire

Toute annonce de fermeture de centrale pourrait faire bondir le prix de l'électricité. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE), fin octobre, est très attendue et notamment le planning de fermeture des centrales.



A moyen terme

La guerre commerciale que se livrent depuis plusieurs semaines les États-Unis et la Chine menace l'économie mondiale qui pourrait ralentir, la baisse de la demande tirerait alors les prix vers le bas.

Synthèse et préconisation

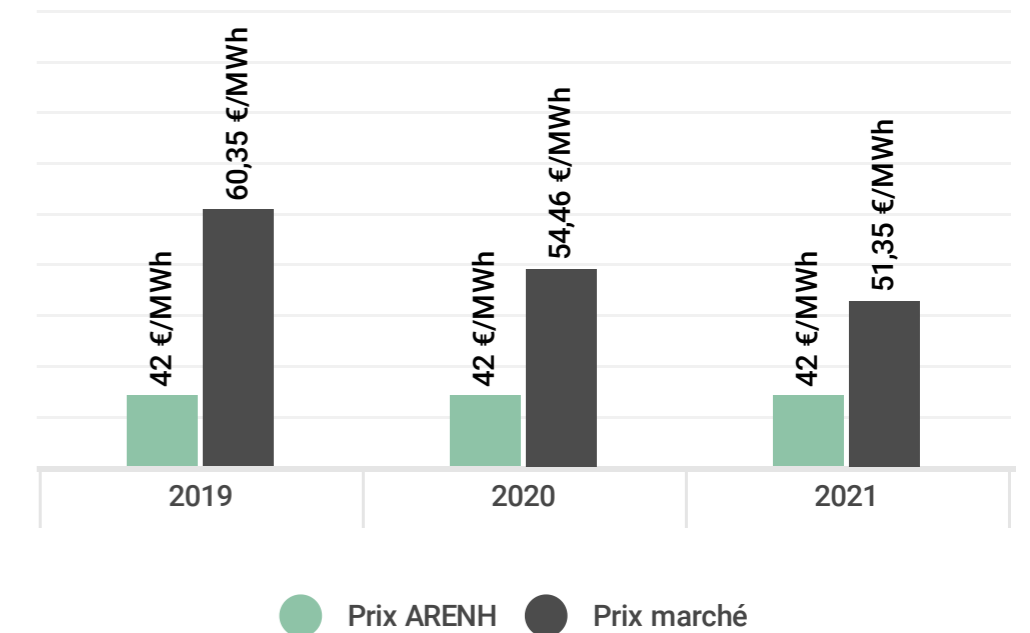
Les prix de l'électricité n'ont pas été aussi hauts depuis 2011. Dans ce contexte, les offres ARENH permettent de limiter l'augmentation des prix des contrats. Nous préconisons de souscrire des offres ARENH pour 2019, 2020 et 2021. Si possible avec une option de retour marché, à exercer en cas de baisse des prix de marchés et/ou de hausse du prix de l'ARENH.



ARENH

Actuellement, le prix de l'ARENH est plus compétitif que les prix de marché pour 2019, 2020 et 2021.

(source EEX - 5 octobre 2018)



Benoît Wintergerst

Directeur Énergie & Prix - Opéra Énergie



Les prix de l'électricité ont augmenté de façon spectaculaire entre mi-août et mi-septembre portés par la spéculation autour du carbone et le manque de volume sur les marchés. Ils sont maintenant bien installés sur les 60€/MWh, en attendant la commande ARENH...

Avertissement : les informations contenues dans ce document sont basées sur des sources considérées comme fiables. Opéra Énergie ne saurait être tenue pour responsable de l'usage que les lecteurs font de ces informations.